

Le coût des déchets continue de grimper.

Le SYDED assure le **traitement des déchets** sur l'ensemble du département* pour le compte de 6 collectivités de collecte (Cauvaldor, Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Grand Cahors, Grand Figeac, Sictom des Marches du Sud Quercy, Symictom du Pays de Gourdon).

Le contexte que nous avons évoqué en début d'année 2019 s'est confirmé : **augmentation des taxes et des coûts liés à la gestion des déchets**. Cependant la crise historique des prix de reprise des matériaux est venue amplifier cette conjoncture et renforce l'augmentation des coûts. Les tarifs votés par les élus du SYDED correspondent à cette réalité. Pour faire face à cette situation et aux fortes augmentations de taxes à venir, nous n'avons pas d'autres solutions que de **maîtriser nos quantités de déchets jetés**. L'ouverture du **nouveau centre de tri de Catus** et la réorganisation qui en découle ouvre des perspectives pour maîtriser le coût de ce service public.

**Plus 6 communes de l'Aveyron, adhérentes au Grand Figeac*

La chute des prix de reprise des matières recyclées

Les charges liées à la gestion des déchets sont assez stables depuis 2018. Pour équilibrer le budget de cette compétence, le Syded comptait historiquement sur les recettes issues de la vente des matériaux recyclés (centres de tri, déchetteries, verre). Même si les déchets triés par le Syded sont **recyclés en France** ou chez nos voisins européens, la fermeture unilatérale des frontières chinoises en 2018 a entraîné un **dérèglement du marché des matières recyclées**. Les déchets ménagers se retrouvent désormais en concurrence avec les déchets professionnels et les recycleurs sont saturés. **La chute des prix de reprise** est la conséquence directe de cette situation. Entre 2018 et 2019, le prix de rachat du carton a été divisé par 3, celui de l'acier par 4 et celui du papier par 5 ! Certains matériaux sont désormais cédés aux repreneurs pour 0€ !

Cette crise entraîne la baisse des **recettes associées** pour le SYDED. Les conséquences vont être supportées par les collectivités de collecte et les usagers.

Il est à noter que sans cet effondrement des prix, le budget « déchets » du Syded aurait été équilibré en 2020.



Un nouveau centre de tri pour limiter l'impact

Dans ce contexte de crise, le Syded continue à rechercher l'amélioration et l'innovation pour conserver des modes de gestion performants et maîtrisés.

Le nouveau centre de tri de Catus, retenu comme démonstrateur national par CITEO, est la première pierre à cet édifice. Il utilise une technologie moderne qui permet d'augmenter la qualité du tri pour répondre aux exigences du marché. Le choix d'une mécanisation raisonnée diminue les emplois les plus pénibles tout en améliorant le rendement des installations.

Au-delà de cet investissement, le Syded poursuit ses efforts entrepris depuis des années pour améliorer continuellement ses modes de fonctionnement ([triple certification](#), notamment ISO 9001 pour la mise en place d'une démarche d'amélioration continue).

Quelles sont les perspectives ?

Au regard de cette situation, les ventes de matériaux ne permettent pas d'atténuer cette augmentation. Conséquence : si rien n'est fait, nous connaissons des augmentations successives des coûts des déchets non valorisables, en particulier pour l'enfouissement. A titre indicatif, cette fiscalité supplémentaire représenterait plus de 2 M d'euros à l'horizon 2025.

Pour atténuer cette prévision, le seul levier efficace est de réduire drastiquement notre production de déchets. C'est le sens de la décision prise par 5 collectivités de collecte (le Symictom du Pays de Gourdon est encore en réflexion) de s'orienter vers la tarification incitative, pour une mise en place d'ici 3 ans en moyenne.

En faisant payer le service de gestion des déchets en fonction des quantités produites, ce dispositif encourage chaque producteur de déchets (habitants, administrations et entreprises) à adopter les bonnes pratiques pour jeter moins et jeter mieux (compostage, éco-consommation, tri...).

Le SYDED les accompagne pour mutualiser certains coûts, harmoniser la mise en œuvre et assurer la cohérence des messages de communication. Le bureau d'étude en charge de la mise en place de ce dispositif a été retenu et débute dès maintenant sa mission.

Contact

SYDED du Lot – Les Matalines, 46000 Catus – Tél 05 65 21 54 30 – www.syded-lot.fr

Service communication – Jean-Loup OUDIN jloudin@syded-lot.fr – 05 65 21 64 28